



News roundup



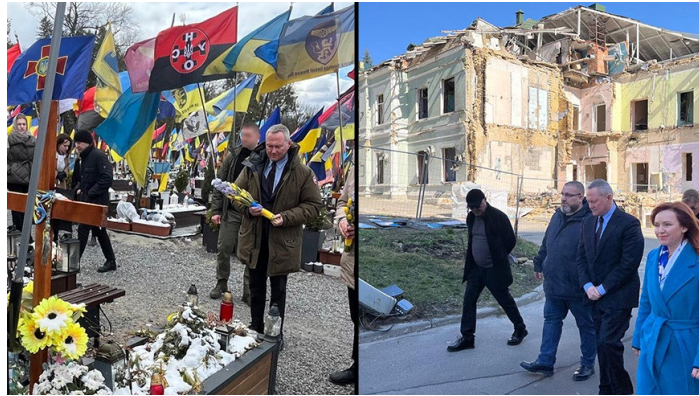
Réflexions de mars

Chère lectrice, cher lecteur,

En mars, plusieurs sujets ont retenu mon attention, de la situation des droits humains en Ukraine jusqu'aux manifestations en Türkiye, en passant par les initiatives législatives inquiétantes prises en Hongrie et en Pologne, la nécessité d'accroître la protection des droits humains en Géorgie, et le rôle important joué par les pouvoirs locaux et régionaux et les institutions nationales de défense des droits humains (INDH) en Europe.

Les droits humains dans le processus de paix en Ukraine

Lors de ma [visite en Ukraine](#), j'ai souligné que tout processus de paix devait être fondé sur les droits humains, la justice, l'obligation de rendre des comptes et un engagement inébranlable en faveur de la dignité humaine. Comme je l'ai également martelé dans un « [Shout out](#) » que j'ai publié avant la visite, une paix juste et durable exige que les auteurs de crimes de guerre rendent des comptes, que les victimes obtiennent réparation, que les détenus et les enfants déportés rentrent chez eux, tout comme les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. J'ai appelé à un soutien sans faille à la capacité nationale de l'Ukraine à poursuivre et à juger les criminels de guerre, ainsi qu'à ses efforts de reconstruction et aux mécanismes de justice internationale. J'ai également souligné l'importance d'assurer la pleine participation des femmes au processus de paix ainsi que la participation de l'Ukraine et de sa société civile à ces pourparlers.



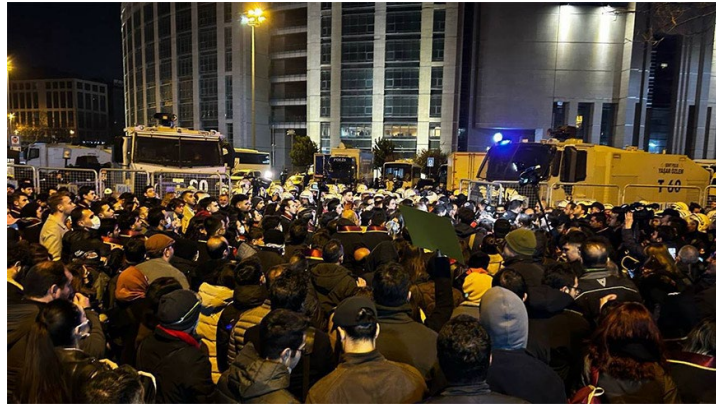
© Roman Baluk

Nécessité de renforcer la protection des droits humains en Géorgie

Dans un [mémorandum](#) établi à l'issue de ma visite en Géorgie, j'ai exprimé mes préoccupations relatives aux libertés de réunion et d'expression, à l'obligation de la police de rendre des comptes, au rétrécissement de l'espace laissé à la société civile, aux droits des LGBTI et à la liberté de la presse. J'ai recommandé de garantir que des enquêtes indépendantes soient menées sur les cas de mauvais traitements infligés à des manifestants, de renforcer la protection des journalistes et de mettre en place un environnement favorable à la société civile et aux défenseurs des droits humains. J'ai également appelé les autorités à cesser toute stigmatisation des personnes LGBTI, à veiller à ce que tous les cas de harcèlement et de violence fassent l'objet d'enquêtes effectives et à abroger la loi sur la protection des valeurs familiales et des mineurs qui fournit une base légale à la discrimination à l'égard des personnes LGBTI.

Maintien de l'ordre lors des manifestations en Türkiye

J'ai observé avec une vive inquiétude l'usage disproportionné de la force par la police ainsi que les restrictions à la liberté d'expression lors des récentes manifestations en Türkiye, à la suite de l'arrestation du maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu. J'ai [appelé](#) les autorités à faire respecter les droits à la liberté de réunion et d'expression, soulignant qu'elles avaient l'obligation de veiller à ce que, lors des manifestations, la force ne soit utilisée pour maintenir l'ordre qu'en dernier recours et qu'elle réponde à des critères stricts de nécessité et de proportionnalité. J'ai également exhorté les autorités à libérer les personnes détenues pour avoir légitimement exercé leurs droits humains et à veiller à ce que les journalistes puissent rendre compte des rassemblements publics librement et en toute sécurité.



©BirGün Newspaper - Uğur Koç

Initiatives législatives portant atteinte aux droits humains en Hongrie et en Pologne

J'ai adressé une [lettre](#) au Sénat polonais lui demandant de s'abstenir d'adopter les amendements proposés à la loi sur l'asile qui introduisent des restrictions à l'accès à l'asile à la frontière avec le Bélarus et qui pourraient entraîner le refoulement de personnes sans une évaluation appropriée de leurs demandes, et ce, en violation de la Convention européenne des droits de l'homme.

En outre, j'ai [appelé](#) le Président hongrois à mettre son veto à une loi qui restreint la liberté de réunion et fournit une base pour l'interdiction d'événements tels que les marches des fiertés.

Les gouvernements locaux et les INDH sont des acteurs clés des droits humains

Dans ma première [allocution](#) devant le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, j'ai souligné que les gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle essentiel dans la protection des droits humains et je me suis engagé à intensifier la coopération et à les aider à intégrer les normes internationales dans leur travail.



Lors d'une autre réunion à Strasbourg, j'ai souligné le travail vital et courageux des médiateurs et des INDH face aux menaces croissantes qui pèsent sur la démocratie et l'État de droit. J'ai insisté sur l'importance de la solidarité et de la collaboration avec le Conseil de l'Europe et pris trois engagements : collaborer étroitement, aider à établir des INDH dans tous les États membres et utiliser mon mandat pour protéger et soutenir ces organes.



Les événements de ce mois-ci ont une fois de plus montré que les droits humains ne sont pas des idéaux abstraits, bien au contraire : ils font toute la différence entre sécurité et danger, entre liberté et peur, entre justice et impunité. Et, face aux violations, notre réponse doit être aussi bien locale qu'internationale, aussi pragmatique que fondée sur des principes.

Merci de votre lecture.

Michael O'Flaherty

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Je vous invite à partager cette newsletter. Si vous n'êtes pas encore abonné, [abonnez-vous](#).

Suivez mon travail sur :

